

Un budget 2005 au service des Bisontins

0%

**d'augmentation
des taux d'impôts
communaux**

Pas d'augmentation de l'emprunt. Pas de hausse du prix de l'eau en 2005.



Un budget de 225,9 M€

Lors du conseil municipal du 24 février 2005, Jean-Louis FOUSSERET a présenté le budget de la Ville pour l'année 2005. Il a insisté sur les deux priorités de ce budget : **améliorer encore le service public rendu chaque jour aux Bisontins**, mais aussi **préparer l'avenir et le développement de Besançon**. Tout cela en partenariat étroit avec la communauté d'agglomération, notamment pour le développement économique et la politique des transports, mais aussi avec la Région et le Département.

Pour le Maire et pour l'équipe municipale, cette double préoccupation, agir au quotidien et construire la ville de demain, obéit aussi à une exigence : **s'inscrire dans une politique de développement durable**. L'environnement, un développement économique équilibré, le souci de la cohésion sociale doivent en effet continuer de faire de Besançon une ville exemplaire.

En 2005, le budget général représentera 225,9 M€ (il s'établissait à 224,9 M€ en 2004). C'est un budget globalement stable mais surtout un budget qui s'appuie sur des résultats de gestion positifs. «*Je suis heureux de pouvoir annoncer que nous n'augmenterons ni l'emprunt, ni les taux d'imposition de la ville cette année*» a annoncé le maire au conseil municipal. Malgré un contexte difficile pour les collectivités locales avec de nombreux désengagements de l'Etat, une gestion saine et des efforts rigoureux menés depuis 2001 permettent ce résultat : 0% d'augmentation des taux communaux en 2005.

Dans son propos, Jean-Louis FOUSSERET a souhaité résumer le budget 2005 en quatre mots clés :

- **Qualité** : renforcer encore la qualité de l'accueil des Bisontins dans les services publics municipaux
- **Solidarité** : en poursuivant les actions de la ville et du CCAS auprès des personnes les plus fragiles
- **Dynamisme** : car le budget permet de poursuivre de grands travaux et d'annoncer des projets importants nécessaires pour que Besançon reste une capitale régionale qui bouge et qui compte
- **Responsabilité** : en maintenant le cap de la rigueur dans la gestion de l'argent public afin de limiter au maximum les impôts locaux.

Interview de Jean-Claude Chevailler, conseiller municipal délégué au Budget :

Le Conseil Municipal vient de voter le budget 2005. Pouvez-vous nous indiquer en quelques mots ce qu'il faut en retenir ?

le budget c'est ce qui donne à la Ville les moyens d'agir pour une année. Ecole, jeunesse, solidarité, distribution de l'eau, éclairage public, propreté, tranquillité publique, entretien des rues et des bâtiments, etc. La vie d'une commune ne s'arrête jamais. Dans nos grandes priorités et dans l'action quotidienne, nous respectons nos engagements. Cette année, nous allons même faire mieux que ce que nous avons prévu. Ainsi nous augmenterons les crédits d'investissement pour les interventions de proximité dans les quartiers, et cela sans accroître ni les taux de fiscalité, ni l'emprunt. Nous faisons donc mieux que notre engagement qui était de suivre l'inflation.

Tous les Bisontins peuvent s'en réjouir. Mais est-ce que cela signifie que la Ville va réduire certains de ses programmes en 2005 ?

Absolument pas, nous ne ferons pas moins mais nous continuerons à faire mieux. Depuis le début du mandat municipal, nous avons fixé nos objectifs et établi un instrument de pilotage : le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI). C'est le cadre que nous nous sommes fixés. Nous le suivons. A titre d'exemple, l'investissement cette année sera équivalent à celui de l'année dernière. Et nous continuerons à rechercher de nouvelles recettes et à maîtriser nos dépenses de fonctionnement.



La préparation du budget: un travail d'équipe autour de Jean-Claude Chevailler (à droite).

Alors comment qualifiez-vous la situation financière de la Ville ?

Elle est bonne. Nous sommes moins endettés que les communes de taille comparable. D'ailleurs cette année notre autofinancement est en hausse et l'emprunt n'augmentera pas. Ce sont de bons résultats. Mais il est important de ne pas se relâcher. Nous ne maîtrisons cependant pas toutes nos dépenses, ni toutes nos recettes, dont une bonne part dépend de décisions de l'Etat. Il faut rester vigilants pour les années à venir.

Les principaux projets inscrits en 2005

> Agir au quotidien : pour un service public de qualité



• La petite enfance, l'école et la jeunesse

En 2005, la Ville poursuivra la revalorisation des crédits pédagogiques des écoles et mettra en place un chèque culturel. Après l'espace enfance de Saint-Claude, les principaux travaux prévus concerneront la nouvelle cuisine centrale et la Crèche Bersot. Les travaux du skate park seront réalisés à Chamars.



• La solidarité, la sécurité et la citoyenneté

La subvention versée au CCAS sera de 8,9 Me, avec également le démarrage d'un programme de réhabilitation des logements foyers pour les personnes âgées. La Ville poursuivra aussi le renforcement de la Police Municipale et les actions du contrat de ville. Enfin, une nouvelle politique sera développée en faveur de la sécurité alimentaire.



• L'animation culturelle et sportive

2005 sera une année décisive pour bien préparer notre candidature au classement de la Citadelle, par l'UNESCO, au patrimoine mondial de l'Humanité. Nous poursuivons les animations culturelles avec la préparation d'un grand événement 2006 et une série d'expositions au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. La Ville démarre aussi cette année un programme de rénovation des vestiaires des clubs sportifs.

• La vie des quartiers

Un nouvel effort sera réalisé en faveur de la voirie et de la propreté (lutte contre les déjections canines), mais aussi pour améliorer notre environnement (parcs et jardins). Avec les habitants, de nouveaux équipements de quartiers seront livrés ou définis : maison de quartier de Velotte, salle de quartier à Montrapon, 6 rue de la Madeleine et Bains-Douches.



• Le patrimoine

Fonds d'embellissement urbain, plan Lumière, rénovation du Square Castan, mise en valeur des collines, église Sainte-Madeleine et préparation d'une grande exposition archéologique en 2006 sont inscrits au budget 2005.

> Préparer demain : une ville qui se construit



• Les opérations de renouvellement urbain

En 2005, la Ville dépensera 1 M€ sur le quartier des Clairs-Soleils et 3,1 M€ sur celui de Planoise pour la reconstruction des coeurs de quartiers, la réalisation de travaux d'urbanisme, l'installation d'activités et d'équipements publics comme la médiathèque et la maison de quartier de Planoise.



• L'attractivité économique et touristique

La redynamisation du centre ville se poursuit en 2005 avec des démolitions sur l'îlot Pasteur et l'achèvement de la place de la Révolution. La Ville poursuivra ses actions en faveur du commerce, des zones d'activités économiques, du développement touristique (Citadelle) et en faveur de l'emploi dans la zone franche de Planoise.



• Les grands équipements culturels et sportifs

Le projet du stade est lancé et la livraison du nouveau palais des sports interviendra pour la saison 2005/2006. La Ville démarre en 2005 les projets de Salle des Musiques Actuelles aux Prés-de-Vaux, de rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et du nouveau Conservatoire de musique avec la CAGB.

• La politique énergétique et les déplacements

La Ville continuera à encourager les énergies renouvelables. La chaufferie bois sera réalisée pour la fin de l'année. Le plan de déplacement urbain continue à se déployer, notamment en encourageant les modes doux : vélo, transports en commun, zones piétonnes.



• Les grands projets de développement :

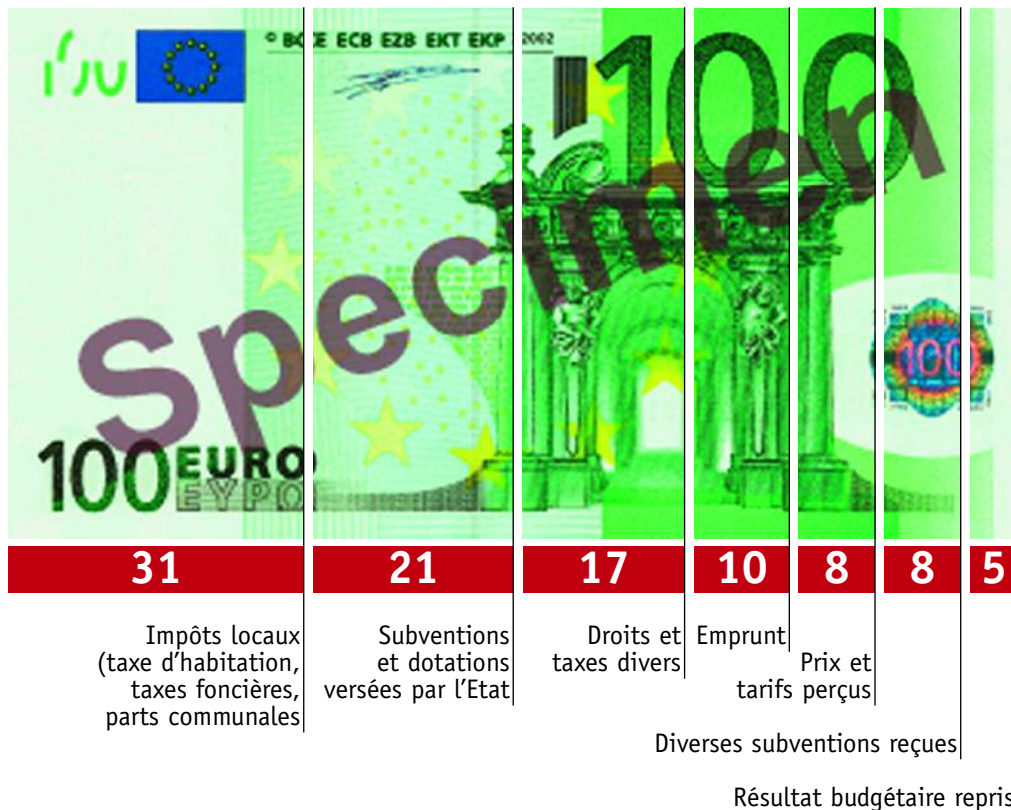
Le budget permet de lancer des démarches importantes : le plan local d'urbanisme, l'accueil du TGV Rhin-Rhône, les transports en commun en site propre avec l'Agglomération, la reconquête des sites militaires et des friches industrielles... Ce sont des défis à relever pour le Besançon de demain.

Les chiffres du budget 2005

L'élaboration du budget de la Ville se prépare sur près de 8 mois. Le budget général 2005 s'établit à 225,9 M€, dont 186,8 M€ pour le budget principal. C'est ce dernier qui regroupe la plupart des services, financés en partie par l'impôt. Les budgets de l'eau, de l'assainissement, des déchets, du chauffage urbain sont quant à eux équilibrés par des recettes propres (vente de l'eau, redevance d'ordures ménagères, etc...). Au total, ces budgets annexes représentent 39,1 M€. Chaque budget regroupe des recettes et des dépenses de fonctionnement, des recettes et des dépenses d'investissement. Les

budgets doivent être équilibrés. Contrairement à l'Etat, la ville ne peut pas voter de budget en déficit. Le recours à l'emprunt est autorisé pour financer partiellement des dépenses d'investissement. C'est, somme toute, normal pour des équipements qui bénéficieront à plusieurs générations. En 2005, l'endettement de la Ville n'augmente pas. Il est de 108,3 M€ sur le budget principal, ce qui représente moins de 900 € par Bisontin, à rembourser sur une durée de près de 10 ans. D'où viennent les recettes de la Ville et à quoi servent-elles ? C'est ce qu'illustrent les graphiques ci-dessous.

Les recettes sur 100 euros



Les dépenses sur 100 euros

